

Distr^éaction

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré

VOTRE ESPACE DE SANTÉ
10 Allée Buissonnière
Parking de l'école des Vignes



A retrouver dans ce numéro

3

**BUDGET
2024**

4

TRAVAUX

Salle Amitié
Ancien Bar-Tabac
Entretien—biodiversité
Désherbage

5

**INFOS
COMMUNALES**

Espace Santé
Financement Festi-Distré
PanneauPocket

7

**INFOS
UTILES**

Elections européennes
Jeux cour maternelle
Ordures ménagères
Ouverture pêche étang

10

**FESTIVITÉS
2024**

Votre mairie vous accueille:

Du lundi au vendredi
8h30—12h15

(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi
de chaque mois

9h00—12h15

02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr

Site: www.mairie-distre.fr

2 / Mot du Maire



Eric Touron
Maire

Les conflits mondiaux dont un à notre porte, les caprices météorologiques, la crise énergétique et les risques d'attentats peuvent assombrir notre quotidien. Ajouter à cela la colère de nos agriculteurs que je salue pour leur engagement à nous nourrir et à façonner nos paysages. Ces femmes et ces hommes de la terre accusés bien souvent de tous les maux environnementaux, souhaitent aussi au-delà des euros de la dignité, un respect qu'ils méritent. N'oublions pas que nous avons l'agriculture le plus vertueuse du monde.

Dans un monde agité, plus que jamais nous avons besoin de cohésion, d'esprit civique et peut être de respect de l'autorité sous toutes ses formes.



Mais tout ne va pas si mal si l'on regarde autour de nous. Notre village qui n'est sans doute pas parfait, a la chance d'être reconnu comme attractif, preuve en est que, malgré la crise immobilière, notre dernière tranche de lotissement dit de « Sous la Bosse » sera bientôt remplie. Dans le prolongement « Les jardins d'Aubigny » débiteront en septembre avec

seulement 10 lots. Par solidarité avec les autres communes de l'agglomération qui peinent à commercialiser leurs opérations, nous avons pris l'engagement de ne pas rouvrir de nouvelles tranches avant 2026.

L'objectif de la commune est de pouvoir maintenir une population autour de 1800 habitants afin de garantir notre indépendance et nos capacités.

Si nous devons penser nos projets avec prévoyance et vigilance, nous devons garder une vision optimiste et déterminée à faire progresser Distré et à vous servir pour que votre village garde de belles perspectives d'évolution.

En cela, j'aimerais remercier l'implication de mon équipe municipale dont les membres donnent de leur temps et de leur énergie à la réflexion, à la conception et au suivi des projets en faisant face aux intérêts particuliers qui eux, ne se soucient guère de l'intérêt général en virant même parfois au manque de respect des biens et des personnes.



Pour moi, qui doit gérer de plus en plus les petits conflits de voisinage, le printemps est souvent synonyme de réveil avec les bruits de tondeuses mais il est surtout la saison qui chante dans les oreilles avant de l'admirer avec les yeux.

Profitez-en pleinement en écoutant plus le coucou que l'épervier et en regardant plus les pousses de fleurs que celles d'épines !



M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr



4 / Travaux et entretien

LOGEMENT SALLE DE L'AMITIÉ

Le logement et la salle de l'amitié ont été légués à la commune de Distré par l'évêché dans les années 1970 avec des clauses résolutoires.

Pour le logement, l'obligation de le louer à des personnes en difficulté ou à revenus modestes a été imposée. Suite au décès du locataire et à la difficulté pour les apprentis de se loger, nous avons décidé de transformer cet appartement en 2 studios qui devraient être opérationnels en fin d'année.



BAR TABAC DU BOURG

Fermé depuis la crise sanitaire, l'activité de bar-tabac a été acquise par un jeune couple distréen qui la transfèrera en cours d'année dans la zone du Champ Blanchard, les douanes n'étant pas favorables à son maintien dans le centre bourg estimant qu'il ne serait pas viable.

La commune quant à elle, a acquis les murs au prix de 60 000 €.

A ce jour, nous réfléchissons à une nouvelle affectation.



ENTRETIEN DES BERMES ET ACCOTEMENTS - BIODIVERSITÉ

Une rencontre entre agriculteurs et chasseurs a eu lieu au mois de janvier afin de trouver un terrain d'entente pour mieux respecter la biodiversité. Il a donc été décidé de limiter à un seul fauchage les bermes des chemins agricoles. Ce passage devra intervenir au mois de juin.

Les chasseurs devront signaler, s'ils le souhaitent, l'existence éventuelle de nidifications encore présentes à cette période sur les bermes par un tracé à la peinture de chantier sur le chemin concerné afin que le prestataire de fauchage puisse les identifier.



Les fossés communaux bénéficieront d'un fauchage après le 15 janvier sauf ceux des marais qui seront entretenus, après récolte, de manière alternative avec une rotation bisannuelle.

Les rives du Douet seront fauchées annuellement après le 1^{er} octobre, après validation par un agriculteur et un élu.

Notre prestataire de longue date pour ces travaux a décidé de ne plus assurer cette prestation à compter de 2024. L'entreprise Rabineau sera remplacée par l'entreprise Fièvre des Ulmes.

UN NOUVEAU MOYEN DE DESHERBER

Depuis de nombreuses années, la commune de Distré est engagée dans la démarche zéro phyto.

La solution du désherbeur à gaz, utilisé jusqu'ici par nos agents, a certainement atteint ses limites; en plus des risques d'incendie, compte tenu des évolutions climatiques.



Vous verrez désormais nos agents tracter sur la voie publique une désherbeuse à gouttelettes d'eau bouillante également nettoyeuse haute-pression, sur remorque, de la Société OELIATEC.



ESPACE DE SANTÉ



Des professionnels de santé vous accueillent au 10 Allée Buissonnière. Vous pouvez aussi accéder à l'Espace de santé par le parking de l'école.

Elodie PEZET est kinésithérapeute depuis plus de 10 ans. Elle a exercé en Touraine puis à Saumur et ses environs depuis quelques années. Elle est installée à Distré depuis le 18 mars.

Elle reçoit au cabinet sur rendez-vous, lui laisser un message vocal au 06.79.91.32.80. Elle effectuera aussi des visites à domicile à Distré et ses très proches environs.



Annoncée lors de la cérémonie des vœux, l'arrivée d'un cabinet dentaire se précise puisque le permis de construire a été déposé et sera prochainement délivré. Une ouverture début 2025 est envisagée. Ce bâtiment sera construit aux frais des praticiens, en face de l'espace de santé. La participation de la commune se limitant à la mise à disposition du terrain.

Des négociations sont en cours pour l'implantation d'un cabinet de kinésithérapie regroupant 3 professionnels. Si le projet va jusqu'au bout, ce que nous espérons, la construction se fera en bout du parking. Parking qui devra, si tel était le cas, être aménagé et organisé afin d'assurer un stationnement satisfaisant pour les parents d'élèves.

FINANCEMENT DE FESTI-DISTRÉ

Vous avez été plusieurs à nous interroger sur la possibilité d'organiser ce festival à un prix aussi attractif; à tel point que certains pensent qu'il s'agit de sosies ou vidéos.



Le financement est en totalité assuré indirectement par les entreprises de la commune. Depuis 2009 les communes ont la possibilité de lever la Taxe sur La Publicité Extérieure dite TLPE, taxe que nous n'avions jamais instaurée alors que les commerçants de Saumur et de la zone Ecoparc y sont soumis depuis 15 ans.

Par mesure d'équité sur l'ensemble des zones commerciales et économiques du Saumurois, nous avons décidé de l'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2024. 90% de cette taxe provenant de la zone de la zone du Champ Blanchard, nous avons convenu avec l'association des commerçants Cap Sud que le produit de cette taxe servirait principalement à l'organisation d'un événement populaire et au soutien associatif.

SOIRÉE VŒUX 2024

Le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 400 € à l'association AFRIEJ pour remercier les jeunes du Foyer des Jeunes de Distré de leur collaboration active et sympathique pendant le service des repas, lors de la soirée des vœux du Maire.

PANNEAU POCKET

Votre Panneau Pocket évolue en vous apportant plus d'infos sur notre commune.

Téléchargez l'application sur votre téléphone.



6 / Infos communales

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le **DIMANCHE 9 JUIN 2024.**



UN SEUL BUREAU DE VOTE: DANS LA SALLE DE L'AMITIÉ

OUVERTURE DU BUREAU DE 8H A 18H



Tout électeur peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales en consultant le site: www.service-public.fr/

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai, pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales et jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en Mairie: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez aussi voter par procuration: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

VENTE ANCIENS JEUX EN BOIS DE L'ECOLE

Dans le cadre de la rénovation de l'espace « maternelle », nous avons dû nous séparer des anciens jeux en bois ne répondant plus aux normes exigées par l'Education Nationale.

Toutefois avec des parents bricoleurs, ces jeux peuvent encore faire la joie des enfants. Ces jeux sont visibles dans la cour des ateliers municipaux et les offres seront reçues sous pli cacheté en mairie, au plus tard le jeudi 2 mai.



COUR MATERNELLE

Des bancs colorés ont été installés dans la cour maternelle réaménagée, des jeux d'extérieur suivront avant l'été.



ORDURES MÉNAGÈRES



La collecte des Ordures ménagères a lieu sur notre commune le jeudi, tous les 15 jours. Si vous avez des ordures ménagères exceptionnellement en quantité plus importante ou qui ne peuvent pas attendre la prochaine collecte, vous pouvez déposer votre sac dans le conteneur spécifique aux ordures ménagères situé à Bournan ou aux Aubrières.



L'agglomération Saumur Val de Loire accuse un nombre trop important de refus de tri, autrement dit de déchets placés dans les conteneurs de tri qui ne devraient pas s'y trouver. Des erreurs qui coûtent cher sur le plan financier et environnemental.

C'est pourquoi l'agglomération va déployer une grande campagne de communication et de sensibilisation pour transmettre les bons gestes de tri.

Cravate de tri : après un contrôle du bac « emballages », réalisé par les agents de Kyrielle, celui-ci se verra apposer « une cravate » avertissant l'utilisateur qu'il comporte une erreur de tri à l'intérieur. Les contrôles seront de plus en plus minutieux et fréquents.

A terme, les bacs « emballages » non conformes seront refusés. Un ambassadeur de tri se déplacera pour expliquer et faire un rappel des consignes de tri.

ETANG MUNICIPAL DE L'ECHALLIER

Ouverture de l'étang Municipal le 13 avril 2024 et fermeture le 29 septembre 2024.

L'étang est ouvert les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 6 h 30 à 21 h.

**OUVERTURE DE LA PECHE:
SAMEDI 13 AVRIL 2024, à 7 h
Ticket jaune ouverture de la pêche : 7 euros**

Tarifs 2024: (inchangés depuis 2018)

- Ticket vert journalier

Tarif A: Adulte et + de 12 ans : 5 euros

Tarif B: Enfant 12 ans et—de 12 ans: gratuit (1 ligne)

- **Carte annuelle verte communale :** 25 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum + 1 ligne pour le conjoint et 1 ligne pour l'enfant de moins de 16 ans.

- **Carte annuelle individuelle ivoire hors-commune (+ 12 ans) :** 50 euros donne droit à 2 lignes flottantes et 1 lancer maximum.



CIMETIERE

L'espace funéraire aménagé pour accueillir les cérémonies d'hommage



8 / Infos utiles

TAPINOMA MAGNUM

Un foyer de fourmis Tapinoma Magnum a été détecté dans le lotissement d'Aubigny. Un traitement curatif a été fait l'an passé sur le domaine public et un nouveau traitement va être fait cette année. Pour éviter la prolifération de cette espèce efficacement, il conviendrait que les particuliers traitent eux-aussi leur propriété.

Afin d'aider les particuliers à lutter contre ces insectes, il est proposé de verser **une subvention de 100 € par année civile**, par foyer, pour l'intervention d'un professionnel, en cas de présence dûment constatée et sur justificatif de traitement par une société spécialisée. La subvention sera versée sur présentation d'une facture acquittée.



Comment reconnaître les Tapinoma ?

Il suffit d'en écraser une entre deux doigts et de la sentir, elle sent le beurre rance. Aucune autre fourmi n'a cette odeur.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques la Commune a décidé d'attribuer une aide de 80 € pour la destruction des nids.

Cette aide sera versée **après constatation de présence et sur présentation d'un justificatif de paiement.**

Pensez donc à informer la commune avant destruction.



MOUSTIQUE TIGRE



Du fait de l'implantation confirmée du moustique tigre (*Aedes albopictus*), le département de Maine-et-Loire a été classé en niveau 1 pour le risque que constituent les moustiques pour la santé de la population.



BRUITS DE VOISINAGE



Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

ATTENTION: Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui.



BRULAGE DES DECHETS VERTS

En cette période d'entretien des jardins, il est bon de rappeler que **le brûlage de déchets verts est interdit aussi bien en milieu urbain qu'en campagne**. Pour rappel, cette pratique vous expose à **750 euros de contravention** (Code pénal).

Au-delà de la gêne occasionnée sur le voisinage par les fumées et les odeurs et du risque d'incendie, le brûlage de déchets verts présente un risque pour la santé. Ce risque est encore plus important pour les populations « à risque » (enfants, asthmatiques, femmes enceintes...).

En effet, le brûlage de déchets verts émet de nombreux polluants toxiques : particules, hydrocarbures, monoxyde de carbone... Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage... **qui ne doivent en aucun cas être brûlés.**



Les solutions :

Le compostage : pour les tontes et les feuilles (avec les restes organiques des repas). Pensez à vous renseigner auprès de la mairie ou de l'agglomération sur l'achat de composteurs.

Le broyage : il constitue une excellente méthode de paillage pour le jardin et le potager qui permet de conserver l'humidité et limiter la pousse de mauvaises herbes.

La déchèterie : elle valorise vos déchets verts et peuvent vous permettre à certaines périodes de l'année de broyer vos déchets que vous pouvez réutiliser dans votre jardin. **Le dépôt est gratuit.**



RESTRICTION USAGE DE L'EAU

En période de sécheresse, le Préfet met en place des mesures de restrictions des usages de l'eau sur tout ou partie de son département en définissant des zones d'alerte qui précisent ce que vous avez le droit de faire ou pas. Vous devez respecter les restrictions d'eau imposées par ces arrêtés préfectoraux.

Renseignez-vous régulièrement sur les zones d'alerte en consultant le site internet de la commune.



Il y a 4 niveaux:

niveau 1: vigilance

niveau 2: alerte

niveau 3: alerte renforcée

niveau 4: crise

10/ Festivités à Distré en 2024

En 2024, voici les différentes manifestations culturelles que les élus envisagent d'organiser sur notre commune pour distraire et dynamiser notre village.
Venez nous retrouver lors de ces moments de convivialité si précieux aux relations humaines.

Notez ces dates dans vos agendas et venez nombreux nous retrouver !!

LE 8 MAI 2024, à 11h



**Cérémonie de Commémoration
du 8 mai 1945,
dans la cour de la Mairie,
à 11h.
Rendez-vous à 10h45.**



**LE 7 JUIN 2024,
au Champ Blanchard,
à 21 h.**

Collectif Métissé
**¡FIESTA PUISSANCE 15!
TOUR 2024**
A DISTRE
SAMEDI 8 JUIN, à 21h
PLACEMENT LIBRE DEBOUT SOUS CHAPITEAU: 15 € (tarif en pré-réservation)
RESERVATION EXCLUSIVEMENT sur www.billatweb.fr
au Champ Blanchard
FESTI-DISTRE
Cap Sud
COMMUNE DISTRE

Collectif Métissé est un groupe musical français créé en 2009. Révélation de l'année en 2009 et 2010.

En 2023, en reprenant une chanson de JO DASSIN, ils interprètent "dans les yeux d'Emilie" qui devient l'hymne des supporters de rugby.

LA FOLIE DES ANNÉES 80
WILLIAM DEBUT DE SOIRÉE
COOKIE DINGLER
PATRICK HERNANDEZ
PHILIPPE
JEAN-PIERRE MADER
A DISTRE EN LIVE
VENDREDI 7 JUIN, à 21h
PLACEMENT LIBRE DEBOUT SOUS CHAPITEAU: 15 € (tarif en pré-réservation)
RESERVATION EXCLUSIVEMENT sur www.billatweb.fr
au Champ Blanchard
FESTI-DISTRE
Cap Sud
COMMUNE DISTRE

**LE 8 JUIN 2024,
au Champ Blanchard,
à 21 h**

**CE NE SONT PAS DES SOSIES !
CE N'EST PAS UNE VIDEO
SUR GRAND ECRAN !
CE SONT LES VRAIS
CHANTEURS !!**

Festivités à Distré en 2024 / 11

LE 22 JUIN 2024, au stade Fête de l'école des Vignes

L'après-midi commencera par un spectacle des enfants de l'école à 15h00. Nos jeunes chanteurs et danseurs pourront ensuite s'amuser avec plusieurs jeux pour tous les âges.

Vous verrez déambuler dans les rues de Distré, les enfants de l'école avec des tickets de tombola, le tirage au sort aura lieu vers 18h30.

Ensuite la journée se terminera par une animation musicale pour tous financée par la mairie: avec « **Pompas & Solo** » et peut-être Iskandar Galimov, demi-finaliste de « The Voice Kid ».

Une buvette et une restauration seront possibles sur place.



LE 6 JUILLET 2024, au stade

Les chevauchées distréennes
en semi-nocturne

Courses de cheval bâton,
très populaire dans les pays nordiques,
à partir de 19h.



Nous recherchons des bénévoles pour nous aider

Si vous êtes intéressé, que vous avez un peu de temps à nous accorder, contactez nous en mairie par mail ou téléphone et nous vous inviterons à la réunion qui sera organisée au mois de mai.

Feu d'artifice, en soirée
sur le plan d'eau



DISTRÉ
L'Espace de Convivialité
Distr'ayant
organisation

VIDE GRENIER
Dimanche 26 mai 2024
de 10h à 19h

Place de l'Amitié / Rue de l'Église
Sans réservation / Réservé aux particuliers
Accueil des exposants partir de 09h
Tarif : 20 le m

Parking au stade
Restauration et buvette sur place

LE 13 JUILLET 2024, dans la cour de la Mairie Spectacle surprise

(Nous vous en dirons plus dans un prochain flash info mais retenez déjà cette date dans votre agenda.)



12/ Festivités à Distré d'avril à août 2024

En 2024, voici les différentes manifestations organisées, d'avril à août, sur notre commune pour distraire et dynamiser notre village. Venez nous retrouver lors de ces moments de convivialité si précieux aux relations humaines. **Notez ces dates dans vos agendas et venez nombreux nous retrouver !!**

AVRIL

SAMEDI 13 AVRIL
OUVERTURE DE LA PECHE
A L'ETANG DE L'ECHALLIER



2ème week-end d'AVRIL
CONCOURS « D'AGILITY »
avec l'EDUCATION CANINE

VENDREDI 19 AVRIL
à la Ludothèque, à 20 h
SOIRÉE JEUX



JUILLET

SAMEDI 6 JUILLET
au terrain de l'Echallier, 19h
CHEVAUCHÉES
DISTRÉENNES



23h FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 13 JUILLET
Cour de la Mairie,
à 21 h
SPECTACLE
SURPRISE



MAI

DIMANCHE 5 MAI
GRAND CHAPITRE DE LA
CONFRÉRIE DES FAISEUX
DE FOUÉES

MERCREDI 8 MAI
COMMEMORATION à 10h45
monument aux morts



JEUDI 23 MAI de 16h à 18h
8ème de finale du CHALLENGE
« ROBERT ET MARCEL »
à l'ESPACE de CONVIVIALITÉ
DISTR'AYANT

DIMANCHE 26 MAI
VIDE-GRENIERS
autour de la Mairie
organisé par l'ESPACE de
CONVIVIALITÉ DISTR'AYANT



VENDREDI 31 MAI à 18h
FINALE du CHALLENGE
« DISTR'AYANT »
à l'ESPACE de CONVIVIALITÉ

JUIN

7 et 8 JUIN: FESTI-DISTRÉ,
au Champ Blanchard,
sous chapiteau,

VENDREDI 7 JUIN - 21h
La folie des Années 80
Patrick Hernandez, Cookie
Dingler, Jean-Pierre Mader...



SAMEDI 8 JUIN - 21h
Collectif Métissé



DIMANCHE 9 JUIN
à la Ludothèque, 14 h
APRÈS-MIDI JEUX



SAMEDI 15 JUIN
JOURNÉE des FAMILLES 10h45
AU FOYER DES JEUNES
(animations pour tous, structures
gonflables, lavage intérieur auto,
restauration sur place.)



SAMEDI 22 JUIN 15h
FETE de l'ECOLE DES VIGNES
au terrain de l'Echallier
par l'APE et l'équipe enseignante
de l'école des Vignes

21h - SOIRÉE MUSICALE
avec « Pompas & Solo »
et peut-être Iskandar Galimov,
demi-finaliste de
« The Voice Kid »

Venez nombreux participer aux animations organisées par vos associations et la commune de Distré pour faire ainsi vivre notre village dans la convivialité !!!

